Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 13/10/2026 à 11h48
Réference de l'AR : 051-215106022-20261001-DEL60_2026-DE

Ville de
VITRY-LE-FRANÇOIS
République française, département de la Marne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1ER OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 1er octobre à 18 heures 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans le Salon François 1er de l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Maire suite à la convocation faite le 25 septembre 2026 conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, le même jour.

Étaient présents : M. MIRGODIN, Mme MUNSTER, M. GONTHIER, Mme HUILLET, M. BLONDEAU, Mme OFLAZOGLU, MM. LEVASSEUR, BOURA, Mme GUÉRINOT (jusqu'à 19h47), M. GRANDHOMME, Mme THOMAZÉ, M. MARQUET, Mme MOREAU, M. VIGNEAU, Mme BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mme CAILLAU, M. JOURNAUX, Mme BLAND, M. BIARD, Mme HAYANE, M. ANWAR (à partir de 18h04), Mme MANCEAU, M. LAHROU, Mme BUSSENOT, M. SABOURDY, Mme BUCHHEIT, MM. TRIOLET, VILARD, ROCH (jusqu'à 19h15), Mme JÉRÔME, M. SIMONNOT (à partir de 18h13).

Excusée : Mme BLOND.

3 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme BLOND donne pouvoir à Mme BOBLIQUE ;
- ✓ M. ROCH donne pouvoir à Mme JÉRÔME (à partir de 19h15) ;
- ✓ Mme GUÉRINOT donne pouvoir à M. GONTHIER (à partir de 19h47).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BLONDEAU.

- N°60 -

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2026
DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Michel BIARD

La décision modificative n°1 qui vous est présentée s'élève à :

Section de fonctionnement -36.980,00 €
Section d'investissement +98.480,00 €

Total : +61.500,00 €

La décision modificative n°1 permet d'ajuster les crédits en fonction des réalisations à ce jour. Elle ouvre les crédits pour l'audit organisationnel.

SECTION D'INVESTISSEMENT : +98.480,00 €

Les dépenses et les recettes par chapitre

Les recettes par chapitre : +98.480,00 €

Recettes d'Investissement				
Chapitre	Libelle	BP 2026	DM 1	Budget modifié
13	Subventions d'investissement	1 333 182,30 €	-8 020,00 €	1 325 162,30 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 503 250,00 €	0,00 €	1 503 250,00 €
Sous total recettes d'équipement		**2 836 432,30 €**	**-8 020,00 €**	**2 828 412,30 €**
10	Dotations	1 477 209,77 €	0,00 €	1 477 209,77 €
165	Dépôt	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
024	Produit des cessions	385 000,00 €	0,00 €	385 000,00 €
27	Immobilisations financières	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €
Sous total recettes réelles d'Investissement		4 713 642,07 €		4 713 642,07 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 696 254,69 €	-33 500,00 €	2 662 754,69 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 332 952,00 €	40 000,00 €	1 372 952,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'Investissement		**8 942 848,76 €**	**98 480,00 €**	**9 041 328,76 €**

Les recettes d'investissement ont été ajustées en fonction du réalisé provisoire et au calendrier des dépenses d'Investissement.

Chapitre 13 : Subventions : -8.020,00 €

Il s'agit d'un ajustement pour la DETR pour les travaux d'éclairage public.

Chapitre 021 : Virement à la section d'investissement –33.500,00 €

Le montant du virement à la section d'investissement est légèrement ajusté à la baisse mais couvre plus de deux fois le remboursement de la dette en capital.

Chapitre 040 : +40.000,00 €

Il convient d'ajuster les crédits à la hausse compte tenu des mises en service en 2026.

Chapitre 041 : +100.000,00 €

Il convient d'intégrer les frais de maitrise d'œuvre pour les opérations qui ont démarrés. Le taux de réalisation actuel nécessite un abondement des crédits à hauteur de 100.000,00 €.

Dépenses d'investissement : +94.480,00 €

Dépenses d'Investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1	Budget modifié
20	Immobilisations incorporelles	819 830,32 €	96 111,00 €	915 941,32 €
204	Subventions d'équipement versées	160 187,00 €	28 500,00 €	188 687,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 807 791,23 €	-332 090,00 €	2 475 701,23 €
23	Immobilisations en cours	2 768 320,16 €	205 979,00 €	2 974 299,16 €
Sous total dépenses d'équipement		6 556 128,71 €	-1 500,00 €	6 554 628,71 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 322 500,00 €		1 322 500,00 €
Sous total dépenses réelles d'investissement		7 878 628,71 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €
001	Déficit reporté	824 220,05 €		824 220,05 €
001	Résultat reporté	824 220,05 €	-20,00 €	824 200,05 €
Total des dépenses d'investissement		8 942 848,76 €	98 480,00 €	9 041 328,76 €

Chapitre 041 : +100.000,00 €

Il s'agit de la contrepartie de l'apurement des frais de maitrise d'œuvre dans les opérations de travaux.

Chapitre 20 : Immobilisation incorporelles : +96.111,00 €

Les crédits sont ajustés en fonction de la réalisation provisoire. Il convient notamment d'abonder de 63.000,00 € et les études pour l'aménagement des espaces publics du Hamois pour 136.000,00 € et des baisses de crédits : -25.000,00 € sur la prison, -20.000,00 € pour le paddle....

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : +28.500,00 €

Il convient d'abonder de 24.000,00 € pour le SIEM pour l'opération rue du chantier de bateaux.

Il convient d'abonder pour l'OPAH - RU pour payer les dossiers pour la CCVCD pour un montant de 4.500,00 €.

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : -332.090,00 €

Les crédits sont ajustés sur plusieurs opérations : -15.000,00 € pour l'ADAP, -137.000,00 € pour la placette de la Fauvarge, -52.000,00 € pour l'éclairage public, -102.000,00 € pour le pumptrack car les factures sont payées au chapitre 23.

Les crédits sont revus à la hausse pour la maintenance 2026 pour 40.000,00 €, 17.000,00 € pour la voirie et 10.000,00 € en plus pour le cimetière.

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : +206.979,00 €

Compte tenu de l'avancement opérationnel des opérations en cours, il convient d'ajuster les crédits à la hausse :

- Bâtiment des services techniques municipaux : +120.000,00 €.
- Faubourg Léo Bourgeois : +118.000,00 €
- Pumptrack : +128.000,00 €
- Rue du chantier de bateaux : -435.021,00 €
- Léo Lagrange : +275.000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et recettes par chapitre :

Les dépenses de fonctionnement : -36.980,80 €

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1	Budget modifié
011	Charges à caractère général	3 641 036,08 €	155 700,00 €	3 796 736,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 706 479,56 €	-191 680,00 €	7 514 799,56 €
014	Atténuations de produits	1 720 510,00 €	0,00 €	1 720 510,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 015 714,00 €	-10 000,00 €	3 005 714,00 €
Sous total dépenses de gestion		**16 083 739,64 €**	**-45 980,00 €**	**16 037 759,64 €**
66	Charges financières	199 000,00 €		199 000,00 €
67	Charges spécifiques	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 500,00 €	2 500,00 €	4 000,00 €
Sous total dépenses réelles de fonctionnement		**16 289 239,64 €**	**-43 480,00 €**	**16 245 759,64 €**
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 332 952,00 €	40 000,00 €	1 372 952,00 €
Total 023	Virement à la section d'investissement	2 696 254,69 €	-33 500,00 €	2 662 754,69 €
Total des dépenses de fonctionnement		**20 318 446,33 €**	**-36 980,00 €**	**20 281 466,33 €**

Chapitre 011 : Charges à caractère général : +155.700,00 €

Il s'agit d'ajustement :

Baisse des fluides de - 50.000,00 €, charges de copropriété, audit organisationnel.

Chapitre 012 : Frais de personnel : -191.680,00 €

Les projections financières montrent un excédent au chapitre 012. Il convient de réduire de 191.680,00 € au compte 6411 compte tenu de la consommation budgétaire actuelle.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : -10.000,00 €

Les dépenses exceptionnelles présentent un taux d'exécution très faible, il est proposé de les réduire de 10.000,00 €.

Chapitre 68 – Provision : +2.500,00 €

L'estimation de la provision pour créances douteuses et pour les comptes épargne temps nécessite d'abonder les crédits de 2.500,00 €.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : -33.500,00 €

La baisse de recettes fiscales et la hausse des amortissements nécessite un ajustement à la baisse du virement à la section d'investissement

Les recettes de fonctionnement : -36.980,00 €

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1	Budget modifié
013	Atténuations de charges	23 500,00 €	0,00 €	23 500,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 400 977,50 €	0,00 €	1 400 977,50 €
73	Impôts et taxes	108 406,00 €	0,00 €	108 406,00 €
731	Fiscalité locale	6 397 529,00 €	-37 000,00 €	6 360 529,00 €
74	Dotations et participations	9 751 177,00 €	0,00 €	9 751 177,00 €
75	Autres produits de gestion courante	205 000,00 €	0,00 €	205 000,00 €
Produits de gestion		**17 886 589,50 €**	**-37 000,00 €**	17 848 589,50 €
77	Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		**17 888 589,50 €**	**-37 000,00 €**	17 851 589,50 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
2	Excédent	2 389 856,83 €	20,00 €	2 389 876,83 €
Total des recettes de fonctionnement		**20 318 446,33 €**	**-36 980,00 €**	20 281 466,33 €

Chapitre 731 : Fiscalité directe : -37.000,00 €

Les bases fiscales définitives ont été notifiées. Le produit fiscal baisse de 48.000,00 € mais la Ville a des recettes supplémentaires de droits de mutations à hauteur de 11.000,00 €.

Voilà résumées les principales modifications apportées au budget primitif 2026 par cette décision modificative n°1.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2-313-1 et suivants,

Vu la délibération n°30 du 23 avril 2026 relative au vote du budget primitif 2026 arrêté à la somme de 25.261.295,09 € toutes sections confondues,

Vu l'avis favorable du Bureau municipal,

Vu l'avis favorable de la Commission finances

Considérant le programme de travaux,

Il vous est demandé, après en avoir délibéré, de bien vouloir **APPROUVER** les mouvements de crédits dont vous trouverez ci-après le détail par chapitres pour un montant total de +61.500,00 € toutes sections confondues.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
021	Virement section fonctionnement		-33 500,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		40 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00€	100 000,00€
13	Subventions		-8 020,00 €
20	Immobilisations incorporelles	96 111,00 €	
204	Subventions versées	28 500,00 €	
21	Immobilisations corporelles	-332 090,00 €	
23	Immobilisations en cours	205 979,00 €	
1	Résultat	-20,00 €	
Total		98 480,00 €	98 480,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
011	Charge à caractère général	155 700,00 €	
012	Charges de personnel	-191 680,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	-10 000,00 €	
68	Provision	2 500,00 €	
023	Virement à la section d'Investissement	-33 500,00 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €	
731	Fiscalité locale		-37 000,00 €
2	Résultat		20,00 €
Total		**-36 980,00 €**	**-36 980,00 €**

La délibération est adoptée
par : **28 avis favorables,**
2 avis contraires : M. ROCH, Mme JÉRÔME ;
3 abstentions : Mme BUCHHEIT, MM. TRIOLET, VILARD.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BLONDEAU

MAIRIE de VITRY-le-FRANÇOIS 51300

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,
Sébastien MIRGODIN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 13 OCT. 2026
et de la publication le
ou de la notification du 15 OCT. 2026

Pour le Maire,
par délégation,
Le Directeur général des services,
Sébastien DIART

MAIRIE de VITRY-le-FRANÇOIS 51300

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.